



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

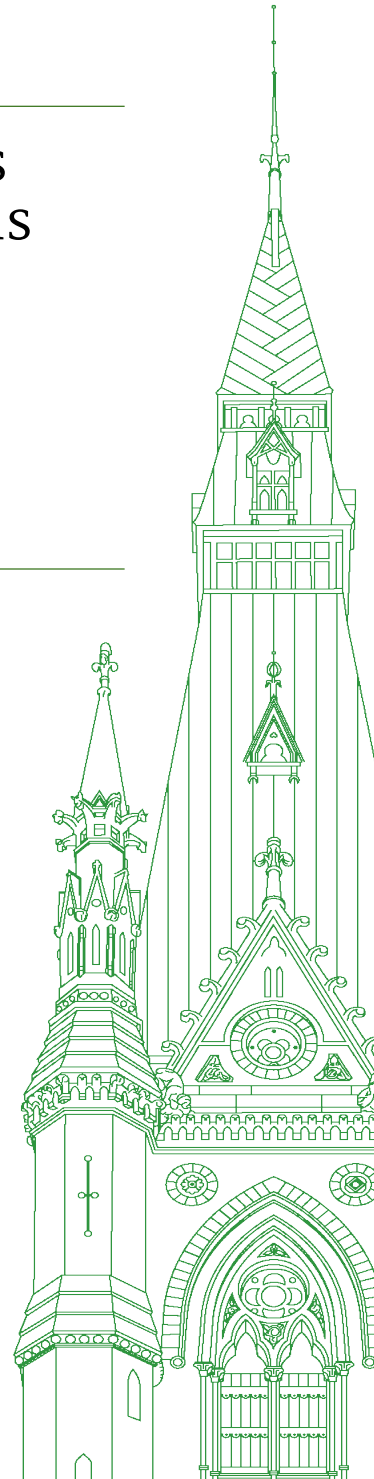
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 042

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 28 mai 2026

Président : Kelly McCauley



Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le jeudi 28 mai 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC)): Bonjour à tous et à toutes. La séance est ouverte. Je vous souhaite de nouveau la bienvenue au Comité.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveau la directrice parlementaire du budget et son équipe pour reprendre notre examen du Budget principal des dépenses de 2026-2027.

Bon retour, madame Ryan. C'est formidable de vous avoir parmi nous.

Si vous avez une déclaration liminaire à faire, je vais vous céder la parole pour un maximum de cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

Annette Ryan (directrice parlementaire du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget): Je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui dans le cadre de votre examen du Budget principal des dépenses de 2026-2027.

[Français]

Je suis accompagnée aujourd'hui de Mark Mahabir, avocat général et directeur général de l'analyse budgétaire et des coûts, ainsi que de Govindadeva Bernier, directeur de l'analyse budgétaire. Ils ont dirigé les travaux liés à notre rapport sur le Budget principal des dépenses 2026-2027, qui a été publié le 7 mai 2026. Je suis aussi accompagnée de Caroline Nicol et de Nora Nahornick, toutes deux conseillères-analystes.

Le Budget principal des dépenses 2026-2027 prévoit des autorisations budgétaires de 502,8 milliards de dollars. L'approbation du Parlement est requise à l'égard d'une somme de 230,4 milliards de dollars. Les autorisations législatives existantes s'élèvent, quant à elles, à 272,4 milliards de dollars.

Ce budget principal des dépenses est le premier depuis que le gouvernement a adopté un cycle budgétaire d'automne. Ainsi, il contient 14,8 milliards de dollars pour des mesures du budget de 2025, sur les quelque 20 milliards de dollars de dépenses liées aux mesures du budget de 2025, qui devraient figurer dans les projets de loi de crédits de 2026-2027, soit environ 72 %. Le ministère de la Défense nationale accapare la plus grande part des dépenses liées au budget de 2025, soit 9 milliards de dollars.

[Traduction]

Comme vous le savez, le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2025-2026 a été déposé ce matin. Ce budget prévoit 11 milliards de dollars pour les crédits parlementaires, dont 3,7 milliards pour les mesures annoncées dans le budget de 2025, ainsi que 358 millions pour les mesures annoncées dans le cadre de la mise à

jour économique du printemps. Mon bureau va préparer une analyse de ce budget supplémentaire des dépenses, qui sera publiée dans les prochains jours.

Dans le cadre de ma nomination, je me suis engagée à suivre de près la mise en œuvre des mesures budgétaires, depuis leur annonce jusqu'à leur intégration au sein des comptes publics. Il s'agit là d'un élément central pour assurer une surveillance parlementaire efficace. Je me réjouis de collaborer avec les membres du Comité afin de déterminer la meilleure façon de vous aider dans cette tâche.

Bref, nous sommes tout simplement ravis d'être ici ce matin.

[Français]

Nous serons heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Excellent, merci beaucoup.

Nous allons à présent entamer une première série de questions et réponse. Monsieur Patzer, à vous la parole pour un maximum de six minutes, je vous prie.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens d'abord à remercier la nouvelle directrice parlementaire du budget et les membres de son personnel de comparaître devant le Comité.

Nous apprécions tous sincèrement le travail que vous effectuez.

Je vais commencer par le début, madame Ryan. Lors de la dernière réunion du Comité, des responsables de SPAC nous ont indiqué que leur ministère allait dorénavant s'éloigner du plus bas soumissionnaire en raison de la politique « Achetez canadien », mais ils n'étaient pas en mesure d'estimer les coûts supplémentaires que cela risque d'engendrer. Pourriez-vous nous indiquer quels seront les coûts supplémentaires pour les contribuables?

Annette Ryan: En ce qui concerne les coûts supplémentaires associés à cette mesure, je vais examiner comment cela se traduirait concrètement en effectuant une demande d'informations adressée au ministère et à l'agence: comment ont-ils formalisé ce changement de politique dans leurs procédures, et prévoient-ils de l'intégrer dans les budgets existants? Je suppose qu'ils s'en tiendront aux coûts actuels pour les achats qu'ils prévoient de réaliser, et qu'ils comptent privilégier la qualité plutôt que les coûts.

Ces coûts supplémentaires n'ont pas encore fait l'objet de notre étude, mais je pense qu'il s'agit d'une excellente première piste de réflexion. Je serais ravie d'approfondir cette question, et de vous revenir avec plus de détails.

Monsieur Mahabir, monsieur Bernier, aviez-vous quelque chose à ajouter? Il semble que non.

Eh bien, je vais vous rendre la parole, monsieur Patzer.

Jeremy Patzer: Je vous remercie.

Lorsque le gouvernement met en place une nouvelle politique importante, comme la politique « Achetez canadien », je pense qu'il est essentiel d'effectuer une analyse des coûts, puisque cette mesure s'écarte de la politique antérieure, laquelle tendait à privilégier les plus bas soumissionnaires.

Dans votre rapport sur le budget principal des dépenses, vous avez fait part de certaines inquiétudes concernant le service de la dette. En effet, environ 523 milliards de dollars de dette fédérale sur les marchés arriveront à échéance d'ici la fin de 2027. Le taux d'emprunt du Canada est actuellement d'environ 1 %, mais il pourrait bientôt s'élever à 3 %; il s'agit là d'une augmentation assez substantielle. Lorsque l'on examine la trajectoire actuelle de la dette fédérale et le coût de son service, qu'est-ce que cela signifie concrètement pour les contribuables? Quelles seront les implications pour nos finances publiques?

• (1105)

Annette Ryan: La question de l'analyse approfondie de la structure de la dette publique est importante, et devrait faire l'objet d'un examen parlementaire. Je pense qu'elle reflète plusieurs facteurs différents, nous pouvons donc commencer à en discuter brièvement.

Le gouvernement continue d'enregistrer des déficits. Cela, bien sûr, alourdit la dette chaque année. Il est tout à fait logique que les charges liées au service de la dette augmentent en parallèle. Ce qui est moins bien compris, et sur quoi nous pourrions peut-être mettre davantage l'accent, c'est la mesure dans laquelle le gouvernement recourt à la dette à court terme par rapport à la dette à long terme, ainsi que l'évolution du coût d'emprunt dans les deux prochaines années. Plusieurs facteurs déterminent cette évolution à l'avenir.

Je vais faire une pause pour voir si certains de mes collègues souhaitent intervenir pour donner plus de détails, plutôt que de nous engager à approfondir davantage cette question...

Jeremy Patzer: Quelqu'un a-t-il autre chose à ajouter brièvement?

Caroline Nicol (conseillère-analyste, Bureau du directeur parlementaire du budget): J'ajouterais que nous examinons l'ensemble des coûts d'emprunt du gouvernement. La hausse actuelle des frais d'intérêt est sans aucun doute l'un des facteurs à l'origine de l'augmentation des charges liées à la dette publique.

Jeremy Patzer: Oui, car les charges liées au remboursement de la dette vont représenter jusqu'à 13 % des recettes publiques. C'est bien cela?

Annette Ryan: Il s'agit là d'un ordre de grandeur. En matière de dépenses par habitant, ce nombre va passer d'environ 1 500 \$ par contribuable à 1 900 \$ par contribuable sur l'ensemble de la période.

Nous avons commencé à examiner différents aspects de la situation sous divers angles. Je pense qu'il y a du travail à faire pour comprendre les mécanismes qui expliquent comment les chiffres du déficit supplémentaire alourdissent la dette et comment le gouvernement gère ses finances en termes de dette à court terme par rapport à la dette à long terme. Il existe un risque qui, en cas de flambée des taux d'intérêt, exercera sans aucun doute une pression sur le ratio dette/PIB et sur les charges liées au service de la dette, ce à

quoi nous n'avons pas beaucoup de marge de manœuvre pour faire face dans le cadre des plans actuels.

Jeremy Patzer: Le bond de 1 % à 3 % des taux d'intérêt de la dette risque néanmoins d'avoir un impact significatif sur toute cible budgétaire sur laquelle le gouvernement compte s'appuyer.

Quand on examine certaines pratiques de « comptabilité créative », comme la modification des définitions des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation, on s'inquiète de plus en plus des répercussions que cela aura à l'avenir, car ces définitions restent encore floues. Quel sera l'impact de cette explosion des coûts, même si l'on adopte la comptabilité dite « créative » du gouvernement sur ces nouveaux termes?

Annette Ryan: Selon la trajectoire actuelle, je pense que cela est précis dans la mise à jour économique du printemps. Ce qui est moins clair, c'est la marge de manœuvre dont nous disposons pour réagir aux variations externes, telles que les taux d'intérêt, qui risquent de faire dérailler cette trajectoire. Dans ce cas, nous ne disposerons plus de l'équilibre qui nous permet actuellement de respecter l'objectif budgétaire fixé par le gouvernement en matière de ratio déficit/PIB.

Il y a plusieurs aspects que nous pourrions modéliser et clarifier pour le Comité, si cela peut être utile.

Jeremy Patzer: Oui, excellente idée.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Gasparro, à vous la parole, je vous prie.

Vince Gasparro (Eglinton—Lawrence, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame Ryan, merci pour votre présence parmi nous aujourd'hui.

Le PIB réel du Canada est en hausse depuis deux mois consécutifs, et ce nombre est supérieur à l'estimation de Statistique Canada, qui prévoyait en fait une stagnation.

Le PDG de la Banque Scotia a déclaré hier, lors de sa conférence trimestrielle, que les investisseurs s'intéressaient à nouveau au Canada, car le premier ministre Mark Carney « dirige un gouvernement favorable aux entreprises, et s'efforce de faire avancer les choses ». Le Fonds monétaire international a récemment déclaré que le Canada conserverait la situation budgétaire la plus solide et le ratio dette/PIB le plus bas du G7. Dans son enquête de conjoncture du printemps 2026, la Global Infrastructure Investor Association a désigné le Canada comme « le marché d'investissement dans les infrastructures le plus attractif au monde pour la première fois depuis le lancement de l'enquête ». Cette association ajoute que plusieurs facteurs renforcent la confiance dans le Canada, notamment un programme d'infrastructures solide et axé sur le développement national; des processus d'approbation et de mise en œuvre plus rapides pour les grands projets; des opportunités croissantes dans les domaines de l'énergie, des transports, et des infrastructures numériques; ainsi que la capacité du Canada à attirer des capitaux internationaux provenant de grands investisseurs institutionnels, tels que les fonds souverains.

Qu'est-ce que toutes ces affirmations nous apprennent sur les différentes forces sous-jacentes de l'économie canadienne?

• (1110)

Annette Ryan: Je tiens à préciser d'emblée que le Canada dispose de nombreux atouts sur le plan fiscal et sur le plan économique, et qu'il est bon de saluer la résilience de son économie, que nous avons récemment mise en avant dans nos analyses de la mise à jour économique du printemps.

Le contexte mondial est marqué par de nombreuses incertitudes et risques, notamment les droits de douane et le déclenchement d'un nouveau conflit au Moyen-Orient, ainsi que leurs répercussions sur les chaînes d'approvisionnement, les prix du pétrole, et la confiance des investisseurs. Nous souhaitons évidemment tous voir le Canada surmonter ces difficultés.

Je pense que vous avez bien saisi l'idée de mettre en avant les atouts de l'économie. L'objectif du Bureau parlementaire du budget est d'aider les parlementaires à déterminer les sujets qui méritent d'être débattus, et cela concerne davantage la manière dont le gouvernement s'y prend que l'idée selon laquelle les investissements vont toujours avoir pour effet de stimuler la croissance et la prospérité. Il s'agit de savoir comment les parlementaires peuvent être soutenus par des informations détaillées afin que nous puissions mener nos études et fournir une base factuelle sur ce que cela pourrait signifier en matière d'impacts sur l'économie et sur les finances publiques.

Nous sommes impatients de continuer de collaborer avec le gouvernement et avec tous les parlementaires.

Vince Gasparro: Je vous remercie, madame Ryan. Je fais le lien avec ce que vous avez dit tout à l'heure à mon collègue concernant certaines questions relatives, par exemple, aux ratios dette/PIB, et ainsi de suite.

Je viens de citer le Fonds monétaire international, qui a déclaré que nous étions dans la meilleure position parmi les pays du G7. Certaines des autres statistiques que je vous ai présentées traduisent des avantages structurels pour l'économie. Il ne s'agit pas là de gains boursiers à court terme, mais d'avantages réels, concrets et structurels.

Je me demande comment il peut y avoir un décalage entre les remarques que vous avez faites à mon collègue il y a quelques instants, et les avantages structurels très évidents dont bénéficie actuellement l'économie canadienne.

Annette Ryan: Je voudrais faire quelques précisions. Je considère que les questions posées par votre collègue portent sur la capacité du Canada à faire face à des scénarios futurs, notamment en ce qui concerne la capacité à financer notre dette actuelle à l'avenir, compte tenu des orientations budgétaires actuelles du gouvernement. C'est là tout le sujet.

Vos questions et votre approche ont replacé ce débat dans un contexte international. D'un point de vue international, vous avez très justement évoqué la manière dont le FMI interprète ces données et d'autres éléments permettant d'évaluer la position du Canada sur la scène internationale.

Le Canada a déployé des efforts considérables pendant de nombreuses années pour s'assurer que des programmes tels que nos engagements en matière de retraite soient financés par capitalisation plutôt que par répartition, comme c'est le cas dans d'autres pays, ce qui contribue également à la bonne image du Canada dans une perspective comparative. Cela ne signifie pas pour autant que ce soit nécessairement la bonne solution pour les parlementaires, qui

m'ont déjà interrogée sur la question de savoir quel est le juste équilibre entre dépenser aujourd'hui et payer plus tard. De plus, de nombreuses questions se posent quant à la position du Canada par rapport aux autres pays lorsque l'on ajoute l'endettement des provinces et des ménages.

Je ne remets nullement en cause la manière dont vous avez présentée les choses, mais je souhaite apporter un éclairage sur toute une série de questions qui vont au-delà des points que vous avez soulevés. Ceux-ci restent valables, mais un contexte plus large peut permettre de les approfondir.

• (1115)

Le président: Je suis désolé, monsieur Gasparro, mais nous avons dépassé le temps imparti.

Nous allons à présent céder la parole à Mme Gaudreau.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Justement, quand nous retournons dans nos circonscriptions, souvent, nos concitoyens nous posent des questions. Ils veulent savoir quelle est notre posture comme pays du G7 et quelle est notre cote de crédit auprès des agences de notation.

Pour leur donner la vraie image actuelle, qu'est-ce que nous devons leur dire? Est-ce que nous nous pétons les bretelles ou est-ce que, au contraire, c'est fragile?

Annette Ryan: En gros, il y a un aspect qui est solide et un aspect qui est fragile.

Comme l'a dit M. Gasparro, comparativement à d'autres pays sur la scène internationale, le Canada a beaucoup de forces, mais il fait face à des risques sans précédent. On commence à voir une augmentation de la dette, ce qui limite la possibilité du pays à répondre à ces risques dans l'avenir.

Ce n'est pas à moi de dire si le niveau de dette est correct ou non. Mon rôle est cependant de vous soutenir et de voir si une dette par habitant de 35 000 \$ est correcte pour les Canadiens.

Je peux vous citer une étude du Fonds monétaire international qui indique que le Canada est un pays différent des autres dans la mesure où des Canadiens n'ont pas une idée correcte du niveau de dette par habitant. De plus, cet écart pour les Canadiens est plus grand que celui dans les autres pays.

C'est donc correct de dire que notre position est favorable parmi les pays du G7, mais ce n'est pas toute l'histoire. C'est aux Canadiens de voir si le montant de la dette et le changement de cette situation leur vont.

Marie-Hélène Gaudreau: Il faudrait donc apporter une nuance, parce que ça fluctue. Souvent, les gens vont se demander quel est notre stabilisateur économique. Présentement, on parle d'assurance-emploi. On parle de la capacité des entreprises de continuer leurs activités. On insiste surtout sur l'achat canadien, mais il y a des usines qui sont fermées en ce moment. Plusieurs citoyens ne comprennent pas et trouvent que c'est un non-sens.

Donc, c'est correct de dire qu'il faut être vigilant. Par ailleurs, il ne faut pas trop se péter les bretelles quand on entend des discours aussi valeureux que ça.

Je voulais aussi porter à votre attention le programme de la Sécurité de la vieillesse. Je viens de constater que 100 milliards de dollars y seront consacrés d'ici la fin de la décennie. J'imagine que l'évolution démographique a un effet, compte tenu de l'âge des gens, mais y a-t-il autre chose? Ce n'est pas principalement parce que des individus seront dans la tranche d'âge où ils pourront percevoir des prestations. Y a-t-il quelque chose d'autre?

Annette Ryan: Je vais laisser Mme Nicol répondre.

Caroline Nicol: En général, le programme de la Sécurité de la vieillesse est relativement prévisible. Les projections se basent vraiment sur la démographie, en l'occurrence le nombre de Canadiens de 65 ans et plus, et sur l'indexation des prestations, qui est liée à l'inflation, en gros.

Si on présume que l'inflation est autour de 2 %, quand tout va bien, et que la population de 65 ans et plus augmente d'environ 3,5 % par année, ou un peu moins, cette croissance serait compatible avec les dépenses prévues.

Marie-Hélène Gaudreau: Où se niche Cúram dans tout ça? Ce dossier n'est pas réglé. On n'a pas fait la lumière complètement sur ça.

• (1120)

Caroline Nicol: Dans notre cas, nous n'avons pas une tonne de détails sur ce qui se passe dans le cas de Cúram et sur ses répercussions sur le programme de la Sécurité de la vieillesse.

Par contre, quand nous avons regardé l'énoncé économique du printemps pour l'exercice de 2025-2026, nous avons noté que le montant annuel et la croissance annuelle étaient peut-être un peu plus bas que ce à quoi on devrait s'attendre, compte tenu de l'inflation et de la croissance démographique, justement. Nous avons aussi remarqué une espèce de rebond l'année suivante. C'est quelque chose que nous avons noté, mais nous n'avons pas nécessairement d'information quant à savoir comment ça interagit avec Cúram.

Annette Ryan: Je voudrais ajouter quelque chose à l'excellente réponse de Mme Nicol. Nous avons demandé à Emploi et Développement social Canada des réponses concernant Cúram et ses effets sur les prestations. Nous allons continuer de suivre ce dossier.

Marie-Hélène Gaudreau: Allez-vous faire parvenir cette information au Comité? Ce serait bien de nous l'envoyer.

Annette Ryan: Je pense que nous avons reçu une réponse partielle.

Marie-Hélène Gaudreau: D'accord.

J'ai une dernière question.

On parle beaucoup de la dette par habitant, mais j'aimerais parler de la dette personnelle des ménages. Je ne suis ni fiscaliste ni économiste, mais la Banque du Canada parle d'un haut taux d'endettement. Si le gouvernement s'endette, quelle corrélation pouvons-nous faire entre les finances publiques et l'endettement du commun des mortels? Est-ce que ça a un effet? Que pouvons-nous dire aux gens?

Annette Ryan: Je pense que ça...

[Traduction]

Le président: Je m'excuse, vous avez une trentaine de secondes pour répondre.

[Français]

Annette Ryan: Ça demande de l'attention pour être capable de répondre à des chocs. Si des familles ne vont pas bien, mais que le gouvernement est correct, il y a une question quant à la situation où nous sommes comparativement à la situation à l'international.

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Nous allons passer à Mme Jansen, mais avant qu'elle ne commence, je dois dire que nous avançons plutôt bien. Si tout le monde est d'accord, nous pouvons soit allonger chacune de ces interventions de quelques minutes, soit ajouter une intervention supplémentaire à la fin. Faites-moi simplement savoir ce que vous en pensez.

Madame Jansen, vous pouvez y aller, je vous prie.

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Étant donné que le budget principal prévoit des dépenses de plusieurs milliards de dollars dans le secteur du logement, je voudrais me concentrer sur le rapport que vous avez rédigé concernant le programme « Achetez canadien ». Ma première question est la suivante: étant donné que la SCHL existait déjà et disposait d'une multitude de compétences en matière de financement du logement, et ainsi de suite, le gouvernement avait-il vraiment besoin de créer une nouvelle structure bureaucratique appelée Maisons Canada?

Annette Ryan: Je crois que le Comité sénatorial des finances nationales nous a demandé d'évaluer l'ensemble des programmes en rapport avec le logement.

Monsieur Mahabir, souhaitez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Tamara Jansen: J'aimerais simplement une réponse rapide par oui ou par non. Vous dites que vous allez vous renseigner à ce sujet, c'est bien cela?

Annette Ryan: Nous avons des études qui examinent l'éventail de choses qui existent pour soutenir le logement.

Tamara Jansen: D'accord, ma question suivante est: le gouvernement a-t-il démontré que l'agence Maison Canada permettra de livrer des logements plus rapidement que ce que la SCHL était déjà en mesure de faire?

Annette Ryan: Nous avons effectué plusieurs estimations à cet égard.

Monsieur Bernier, madame Nicol, souhaitez-vous répondre?

Govindadeva Bernier (directeur, Analyse budgétaire, Bureau du directeur parlementaire du budget): D'après ce que nous comprenons, il semblerait que la majeure partie de la responsabilité en matière de logement abordable soit sur le point d'être transférée à l'agence Maisons Canada, donc...

Tamara Jansen: D'accord. Je suis désolée. C'est simplement parce que j'ai très peu de temps... J'espérais que vous auriez une réponse rapide. Vous dites que l'abordabilité va en...

Govindadeva Bernier: Nos premiers rapports ont montré que, du moins pour l'instant, la mise en place de Maisons Canada ne semble pas avoir beaucoup d'impact sur le nombre de logements construits. C'est du moins le résultat auquel nous sommes parvenus.

Tamara Jansen: D'accord.

Hier soir, la députée libérale Leslie Church a pris la parole à la Chambre et a déclaré ce qui suit:

Nous bâtissons en grand, nous bâtissons avec audace et nous bâtissons dès maintenant. Nous bâtissons à une échelle jamais vue au pays depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Nous construisons 500 000 logements...

Ma question est la suivante: si on s'attend à ce que l'agence Maisons Canada n'ajoute que 26 000 logements sur cinq ans, cela ne correspond-il pas aux promesses publiques du gouvernement, et ces chiffres concordent-ils avec l'affirmation d'hier soir de la députée?

Annette Ryan: Je pense que vous avez saisi le nombre clé que nous avons estimé précédemment...

Tamara Jansen: Voulez-vous dire 26 000 logements par année?

Annette Ryan: Oui, il s'agit bien de 26 000 nouveaux logements par année. Nous avons également mené des travaux récemment pour cerner l'écart entre les ménages et les données démographiques...

Tamara Jansen: Je me demande simplement si le nombre indiqué par la députée et celui que nous observons selon les derniers rapports correspondent. À première vue, ils ne semblent pas concorder.

Annette Ryan: On ne le constate pas encore. Les mises en chantier demeurent plutôt stables, dans l'ensemble.

Tamara Jansen: D'accord, je vois.

Depuis l'annonce de la mise en place de l'entité Maisons Canada, et depuis que ce gouvernement a soi-disant commencé à « bâtir grand » et « bâtir avec audace », comme nous l'avons entendu hier soir, le nombre de mises en chantier à l'échelle nationale a-t-il augmenté ou diminué?

Caroline Nicol: Je dirais que, depuis environ six mois, les mises en chantier affichent globalement une tendance à la baisse.

Tamara Jansen: D'accord, merci.

Le Parlement dispose-t-il actuellement d'une ventilation claire indiquant la part des dépenses de Maisons Canada consacrée à l'administration par rapport à celle consacrée à la construction de logements proprement dite? Oui ou non? Un nombre précis nous a-t-il été communiqué?

• (1125)

Govindadeva Bernier: Oui. Le rapport que nous avons présenté contient une estimation. Je ne me souviens pas du nombre exact, mais les frais administratifs et généraux y figuraient.

Tamara Jansen: D'accord.

Le Parlement est-il actuellement en mesure de déterminer le coût par logement qui est prévu dans le cadre du programme Maisons Canada?

Govindadeva Bernier: Nous pourrions éventuellement revenir aux chiffres qui figurent dans le rapport, prendre ces frais administratifs et les diviser par le nombre de logements qui, selon nous, seront construits.

Tamara Jansen: Voici ce que j'ai sous les yeux. Si le Parlement ne dispose pas d'une ventilation claire des dépenses par logement pour ce projet de 13 milliards de dollars, et que les mises en chantier sont en chute libre dans tout le pays, peut-on en conclure que ce programme ne tient pas ses promesses?

Annette Ryan: Je pense que l'objectif de 500 000 logements n'a pas encore été atteint. Cependant, comme la population canadienne

est maintenant en déclin, je crois que cela va à l'encontre des forces du marché, qui auraient pu limiter l'ampleur de cette diminution...

Tamara Jansen: Je suis désolée, mais je ne dispose que de très peu de temps.

Si les mises en chantier sont en baisse alors que l'administration fédérale chargée du logement ne cesse de s'étendre, le Parlement ne devrait-il pas se demander si l'approche actuelle est efficace? Je pense que c'est ce à quoi vous faisiez allusion. Devrions-nous remettre cette approche en question?

Annette Ryan: C'est précisément le rôle du Parlement.

Tamara Jansen: Serait-il juste de dire qu'on a promis aux Canadiens un boom de la construction immobilière, mais qu'on demande actuellement au Parlement d'approuver des milliards de dollars sans preuve tangible que ces objectifs seront réellement atteints — ou qu'ils devraient l'être?

Annette Ryan: Nous aimerions bien sûr en savoir davantage sur les projets et la feuille de route précise, c'est certain.

Tamara Jansen: J'ai encore une dernière question à vous poser. Le Parlement devrait-il exiger des indicateurs de rendement clairs, liés au nombre de logements achevés, avant d'approuver des augmentations importantes des dépenses consacrées au logement?

Annette Ryan: Il serait utile de disposer d'indicateurs de rendement ciblés.

Tamara Jansen: À quel moment faut-il...

Le président: Madame Jansen, votre temps de parole est écoulé.

Madame Rochefort, la parole est à vous.

[Français]

Pauline Rochefort (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'entretenir avec vous. J'ai été ravie d'entendre les observations que vous avez formulées pour souligner le fait que l'énoncé économique du printemps met en évidence la résilience du Canada. C'est une excellente observation.

Je voudrais revenir sur les questions que mon collègue a soulevées tout à l'heure, lorsqu'il a évoqué la récente enquête menée par la Global Infrastructure Investor Association, qui place le Canada en tête du classement. En fait, il dépasse même l'Allemagne et, pour la première fois, les États-Unis. C'est tout à fait remarquable. Dans son rapport, l'association met en relief le programme d'édification nationale du Canada et l'annonce de la création d'un nouveau fonds souverain faite par le gouvernement. Je me suis récemment exprimée à la Chambre à ce sujet précis, à savoir la possibilité pour les Canadiens de s'engager pleinement et de soutenir le Canada. Ce fonds souverain servira en partie à cofinancer des projets d'infrastructure, aux côtés de partenaires du secteur privé.

Il ne faut pas oublier que cela fait seulement un an que le nouveau gouvernement est en place. À l'heure actuelle, je perçois parfois une certaine impatience, mais ces diverses initiatives prennent du temps, car elles suivent toutes un processus d'évolution naturel.

Je tiens à souligner qu'aujourd'hui, le premier ministre se trouve à New York. Il a déclaré hier qu'il s'y rendait justement dans le but de rencontrer le milieu des affaires et à des fins d'investissement. Ces dernières semaines, j'ai été impressionnée lorsque Shell a annoncé le rachat d'ARC Resources pour 22 milliards de dollars. Hier, dans ma propre circonscription, l'International Tactical Training Centre a annoncé l'acquisition de six avions à réaction d'entraînement de niveau avancé.

Je constate que, du point de vue des investisseurs, il y a de nombreux signes de soutien et d'intérêt à l'égard du Canada. Cet automne, nous organiserons un très grand sommet sur l'investissement, le tout premier en son genre.

J'aimerais connaître votre avis à ce sujet. Je sais que vous avez déjà abordé le sujet, mais j'estime qu'il mérite d'être approfondi. Il s'agit là d'une évolution tellement importante pour notre pays, et tant de régions du monde ont les yeux rivés sur le Canada et les débouchés qu'il offre. Lorsque nous parlons de dépenses et d'autres questions de ce genre, je crois que cet aspect doit occuper une place centrale dans ce débat. J'aimerais connaître votre avis à cet égard, s'il vous plaît.

Annette Ryan: Le gouvernement a clairement indiqué qu'il comptait utiliser la marge de manœuvre budgétaire dont il dispose pour favoriser l'investissement. Je pense que le fait que les investisseurs internationaux commencent à se tourner vers le Canada est une excellente nouvelle. Cette reprise de l'activité d'investissement en faveur du Canada est une bonne nouvelle.

Ce que nous avons cherché à mettre en évidence, c'est que la concrétisation de cette activité d'investissement et de cet espace financier en projets, emplois et investissements réels pour le Canada et à l'intérieur de son territoire est précisément l'aspect sur lequel nous aimerions vraiment en savoir davantage, afin de pouvoir fournir une analyse plus concrète de la manière dont ces résultats se manifestent dans l'économie réelle du Canada, en plus de ce qui se passe au niveau du climat de confiance dans le monde financier.

• (1130)

Pauline Rochefort: Je vous remercie de ces réponses. En tout cas, elles me confortent dans l'idée qu'il est temps pour notre pays de faire preuve d'audace.

Je voudrais revenir sur l'énoncé économique du printemps, qui semble indiquer que notre pays dispose d'une base solide pour aller de l'avant avec audace. Dans l'énoncé économique du printemps, le gouvernement souligne que nous bénéficions d'une cote de crédit AAA, qui nous a été attribuée par les agences de notation S&P et Moody's, du ratio dette nette-PIB le plus bas du G7, des taux d'intérêt à long terme les plus compétitifs et de la deuxième économie la plus dynamique du G7 — dont la croissance est deux fois plus rapide que celle de l'Allemagne et du Japon et trois fois plus rapide que celle de l'Italie —, ainsi que du deuxième ratio déficit-PIB le plus bas du G7.

Vous avez évoqué le FMI. En gros, le FMI réalise la plupart des évaluations économiques de la plupart des pays du monde — à l'exception de quatre d'entre eux, je crois —; il tient donc compte, comme vous l'avez souligné, des nuances qui existent entre les pays, lorsqu'il formule ses conclusions générales.

Que pensez-vous de la position du Canada sur la scène internationale dans son ensemble?

Annette Ryan: Les bonnes nouvelles sont toujours les bienvenues, mais en ce qui concerne la situation de l'économie réelle, le gouvernement s'est fixé comme priorité d'améliorer la productivité et la compétitivité du Canada; or, d'autres indicateurs semblables — tels que la productivité du Canada, les investissements des entreprises, la recherche et le développement, ainsi qu'une série complète de mesures de la santé de l'économie réelle du Canada — brossent un tableau moins réjouissant. Nous sommes impatients de travailler à la transformation de ces stratégies et objectifs en plans et projets concrets dans certaines régions du pays et certains secteurs d'activité.

Le président: Madame Gaudreau, la parole est à vous.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Justement, parlons-en. C'est une chose d'être ambitieux et d'avoir une vision à moyen et à long terme. Cependant, il y a eu la COVID-19. En ce moment, il y a la guerre en Iran et tout le contexte géopolitique, sans nommer M. Trump.

Sérieusement, avons-nous la colonne vertébrale suffisamment solide pour faire face à une autre période de turbulences? Ça ne va pas bien. Nous pouvons dire que, présentement, nous sommes dans une posture où nous sommes encore capables de réagir, mais les gens sont inquiets.

Qu'en pensez-vous?

Annette Ryan: Je pense que ça tourne autour de marges différentes.

En ce qui concerne la marge fiscale, nous avons déjà parlé du fait que nous avons besoin d'une marge de manœuvre pour répondre à des chocs.

Pour comprendre l'intérêt de l'argument du gouvernement, je pense qu'il faut se demander si on bouge pour bâtir une prospérité plus élargie et faire accroître le PIB afin d'avoir plus de marge de manœuvre. C'est la stratégie du gouvernement.

Je pense que les questions des parlementaires portent sur la mise en œuvre de ces objectifs et stratégies et sur la façon dont on va s'assurer que tout ça va réellement fonctionner dans la réalité.

Marie-Hélène Gaudreau: Il y a une chose que j'ai un peu de difficulté à voir et à comprendre. Il n'y a que moi qui peux en parler, parce que je ne cherche pas le pouvoir; l'avoir ou le perdre m'importe peu.

Nous sommes en train d'étudier la politique « Achetez canadien ». J'ai posé une question pour savoir ce qu'il en était du développement de notre souveraineté industrielle, et tout ça. Là, on parle vraiment d'un mécanisme d'achat. Or, on sait qu'en démocratie, ça bouge beaucoup. Dans le fond, on dépose des projections à moyen terme, mais comment peut-on y donner suite quand arrive une autre élection et qu'on doit recommencer ou reconstruire ce qui a été fait? Personnellement, ça me fait vraiment peur, et les gens aussi sont inquiets de ça, justement.

Pensez-vous qu'il est important d'avoir une bonne marge de manœuvre?

Annette Ryan: Je pense que c'est un principe prudent qui a fait ses preuves par le passé.

Je pense que le rôle que joue le Parlement dans la surveillance des dépenses du gouvernement comprend la tâche de s'assurer que les dépenses engagées permettront d'atteindre les résultats promis et prévus. Sans cette surveillance, on peut dépenser de l'argent sans produire de résultats, et c'est un des risques les plus problématiques dans le plan fiscal du gouvernement.

• (1135)

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Gill, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de votre présence.

Madame Ryan, au cours du dernier mois, vous avez eu l'occasion d'examiner les comptes du gouvernement. Qu'est-ce qui vous a le plus choquée dans la planification budgétaire du gouvernement — ou plutôt dans son absence de planification —, une fois que vous avez eu accès à ces chiffres et aux hypothèses qui sous-tendent ces projections? En d'autres termes, qu'est-ce qui vous empêche de dormir en tant que gardienne de la rigueur budgétaire de notre pays? Je vous pose cette question parce que de nombreux Canadiens font face à de graves difficultés et à des situations d'insolvabilité aussi graves qu'en 2009. C'est ce qui empêche le reste du pays de dormir.

Annette Ryan: Je commencerai par mentionner un aspect positif. Ce qui m'a particulièrement frappée, c'est la bonne volonté et la réactivité dont ont fait preuve de nombreux services gouvernementaux face à nos demandes. Les relations sont bonnes, et il y a une réelle volonté de fournir des réponses au Parlement. Cela m'a agréablement surprise.

Toutefois, ce qui m'inquiète le plus, c'est sans aucun doute le fait que, chaque année, le gouvernement dépense 500 milliards de dollars, apparemment pour financer des services à l'intention du Canada et des Canadiens. Le lien entre les dépenses engagées et les résultats obtenus s'est affaibli au fil du temps.

Nous devrions être en mesure de donner aux Canadiens, qui sont confrontés à toutes ces difficultés financières et à cette incertitude économique et commerciale, comme vous le décrivez très justement, une meilleure idée de la manière dont toutes ces dépenses publiques les aident personnellement et de ce qu'ils peuvent attendre en contrepartie de leurs impôts. Le but est d'instaurer une responsabilisation et une transparence. Sans cela, notre pays court de réels risques en cette période très agitée, où de nombreux dangers se profilent à l'horizon.

Harb Gill: Nous sommes préoccupés par les déficits temporaires. Ils sont censés finir par se résorber, mais ils semblent s'être installés de manière permanente. D'après ce que vous avez pu constater jusqu'à maintenant, existe-t-il une voie crédible pour revenir à la discipline budgétaire, ou s'agit-il d'une idée que nous avons abandonnée?

Annette Ryan: Il existe une voie qui nous permettra de rétablir notre équilibre budgétaire. Le gouvernement a indiqué qu'il comptait réduire ses dépenses au fil du temps. L'examen complet des dépenses s'inscrit dans cette démarche. L'analyse approfondie des programmes qui ne donnent pas les résultats escomptés fait partie intégrante de ce retour vers l'équilibre budgétaire.

Il est vrai que la mise à jour économique du printemps a mis en évidence une amélioration de la situation budgétaire globale du gouvernement. Plutôt que de consacrer cette amélioration au remboursement de la dette ou à des baisses d'impôts, le gouvernement a choisi d'augmenter à nouveau les dépenses. C'est la voie qu'il a suivie budget après budget. Cette voie ne nous ramène pas nécessairement sur la voie que vous avez décrite.

Harb Gill: Madame Ryan, je veux dire par là que ces gens-là n'ont absolument aucune discipline budgétaire. Tout l'argent qu'ils génèrent, ils le dépensent aussitôt. Ils ne se concentrent pas vraiment sur le service de la dette ni sur la réduction de notre endettement, afin que les générations futures n'aient pas à payer pour ce que nous faisons aujourd'hui. Je ne vois rien dans les actions du gouvernement, surtout d'après votre témoignage, qui montre qu'il applique réellement une approche rigoureuse en matière budgétaire. Tout ce qu'il gagne, il le réinvestit immédiatement.

Annette Ryan: Le gouvernement a annoncé deux cibles budgétaires, dont une liée à notre déficit exprimé en pourcentage du PIB qu'il respecte, mais qui n'est pas aussi contraignante que notre dette exprimée en pourcentage du PIB, un chiffre que le gouvernement prévoit d'augmenter ou de réduire en fonction de l'évolution des dépenses. Il dispose d'une deuxième cible budgétaire, qu'il affirme avoir respectée, mais comme aucune définition officielle n'est disponible, il nous est difficile de déterminer s'il suit ou non la trajectoire prévue.

Je vais m'arrêter là, car je crois que vous avez prévu une différente série de questions, et il se peut que je ne sois pas en train d'y répondre.

• (1140)

Le président: Le prochain intervenant est M. Danko.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président.

Avant de passer aux questions, je vous rappelle qu'au cours de la dernière séance du Comité, une discussion a eu lieu concernant la comparution du ministre Lightbound devant notre comité dans le cadre de notre étude de la politique d'achat au Canada. J'ai eu l'occasion de reprendre cette discussion et d'en faire part au ministère. Le consensus, c'est que nous aimerions organiser des réunions supplémentaires à ce sujet.

Je pense que tout le monde s'entend pour dire que ce sera probablement la volonté du Comité. Cela nous amènera donc à la session d'automne, au cours de laquelle le ministre pourrait comparaître devant nous.

Je tenais à faire part de ces nouvelles aux membres du Comité.

Le président: Je vous en remercie.

John-Paul Danko: J'ai trois questions à poser, et je ne suis pas sûr d'avoir le temps d'aborder chacune d'entre elles.

Je voudrais aborder la question du remaniement du calendrier budgétaire entrepris par notre gouvernement, ainsi que la modification de la présentation du budget visant à distinguer les coûts d'investissement des coûts de fonctionnement dans la section consacrée aux investissements et aux dépenses.

Ma première question concerne le fait d'annoncer le budget à l'automne plutôt qu'au printemps. J'ai travaillé dans le secteur de la construction pendant de nombreuses années. Au Canada, l'élaboration des budgets et l'économie restent très saisonnières. On établit les budgets à l'automne, on lance les appels d'offres pendant l'hiver, on attribue les contrats, et une grande partie de ces travaux se déroule au printemps et en été. Cela cadre avec les pratiques commerciales habituelles.

Je voudrais vous donner l'occasion de nous aider à comprendre en quoi cela a modifié ou amélioré votre travail. À quoi devons-nous nous attendre à l'avenir en ce qui concerne l'harmonisation entre le budget annoncé et les budgets principaux et supplémentaires des dépenses en tant que tels?

Annette Ryan: Je vous remercie de votre question, monsieur Danko.

Je pense que le décalage dans le calendrier budgétaire permettra de mieux harmoniser le budget annoncé avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses. Ce calendrier facilite grandement la planification et les dépenses du gouvernement, entre autres choses.

Nous avons abordé cette question dans le rapport que nous avons publié à l'occasion de la présentation du budget principal des dépenses.

Monsieur Bernier, voulez-vous reprendre cette idée?

Govindadeva Bernier: En effet, dans le budget principal des dépenses de cette année, il y a en réalité de 14 milliards de dollars de mesures budgétaires. Dans le passé, lorsque le budget était présenté au printemps, ces mesures ne figuraient que dans les budgets supplémentaires des dépenses, qui sont habituellement déposés à l'automne. Ce décalage est sans aucun doute une amélioration, car nous pouvons d'ores et déjà commencer à assurer le suivi de ces mesures.

Ces 14 milliards de dollars ne représentent qu'environ 70 % ou 72 % de toutes les dépenses prévues au titre des mesures budgétaires pour l'exercice en cours, à savoir l'exercice 2026-2027.

Oui, il y a une différence. Ce nouveau calendrier nous permettra, d'ici la fin de l'année, de voir si toutes les dépenses budgétaires prévues ont été engagées.

En réalité, dans le budget supplémentaire des dépenses (A) présenté ce matin, on trouve 3,7 milliards de dollars de dépenses budgétaires supplémentaires. Désormais, les dépenses inscrites dans les budgets des dépenses déposés jusqu'à maintenant représentent près de 90 % des dépenses budgétaires annoncées.

John-Paul Danko: Je pense que c'est une très bonne nouvelle et qu'il faut souligner cette amélioration, surtout quand on parle de responsabilisation et de transparence du gouvernement. Il est essentiel d'harmoniser le budget pour permettre au gouvernement d'élaborer des budgets des dépenses plus précis, pour faciliter votre travail autant que possible et pour tenir le gouvernement responsable de ses actions.

Je voudrais également aborder la question de la distinction comptable entre les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement. Lorsque je travaillais pour la ville de Hamilton, nous avons procédé exactement de la même manière pour distinguer les coûts de fonctionnement des coûts d'investissement, dans le cadre d'un budget annuel de 2,5 milliards de dollars.

Tous ceux qui travaillent dans le monde des affaires connaissent bien ce principe. C'est ainsi que toutes les entreprises établissent leur budget. Il est étonnant que des gouvernements ne l'aient pas fait jusqu'à maintenant.

Dans le cadre de la gestion des budgets des ménages, les gens connaissent bien la différence entre leurs dépenses d'investissement — qui sont liées à leur maison, leurs placements, leur voiture et d'autres dépenses de ce genre — et leurs dépenses courantes.

Ma question est la suivante : en continuant de faire la distinction entre les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement, comment pouvons-nous nous assurer que les budgets sont aussi transparents que possible?

En quoi cela influencera-t-il votre évaluation du rendement du gouvernement?

● (1145)

Annette Ryan: Je pense que le gouvernement disposait auparavant de définitions des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement qui étaient très claires d'un point de vue comptable. Son nouveau projet, qui consiste à se fixer une cible budgétaire visant à équilibrer les dépenses de fonctionnement et les recettes d'exploitation, pourrait nous faire avancer. Ce serait encore mieux si le gouvernement communiquait la façon dont il définit ces termes.

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant donner la parole à MM. Patzer et Lauzon, qui disposeront de cinq minutes chacun. Nous terminerons la série de questions avec Mme Gaudreau, qui disposera de deux minutes et demie.

Jeremy Patzer: Merci, monsieur le président.

Je tiens à souligner que le ministère des Finances du Canada a déclaré qu'il prenait « avec un grain de sel » le rapport du FMI qui a été évoqué à plusieurs reprises au cours de la réunion.

Quand on examine les chiffres de ces dix dernières années... Par exemple, plus de 1 000 milliards de dollars d'investissements étrangers directs ont quitté le Canada, ce qui signifie que pour chaque dollar investi au Canada, deux dollars ont disparu. Je pense que c'est en voyant ce genre de bilan qu'ils se penchent sur ce rapport du FMI et concluent que la situation n'est pas si réjouissante que cela.

Cela a également des répercussions importantes sur les Canadiens. En ce moment, nous examinons certaines statistiques relatives à l'insolvabilité. Le nombre de Canadiens qui font face à l'insolvabilité n'a jamais été aussi élevé depuis 2009.

Observez-vous certaines de ces tendances et de ces préoccupations dans le cadre de votre travail?

Annette Ryan: Votre question englobe plusieurs éléments. Je préfère tourner mon regard vers l'avenir. Je crois qu'il serait très utile de créer des tableaux de bord qui nous permettraient d'envisager de différentes façons, d'un côté, les volets de notre économie qui, aux dires du gouvernement, se portent bien; et de l'autre, les secteurs qui suscitent plus de préoccupations.

L'enjeu des faillites touche sans contredit les sphères de l'abordabilité et de la santé globale du milieu des affaires. Je prône une approche équilibrée. Faisons la lumière sur les deux côtés de la complexité de l'économie canadienne.

Jeremy Patzer: À titre d'exemple, la dette non hypothécaire a atteint 43 300 \$ au premier trimestre, comparativement à 40 200 \$ il y a 2 ans. Certains chiffres sont plutôt inquiétants et assez ahurissants, quand on voit à quels moyens les Canadiens ont recours pour payer d'autres choses que leurs prêts hypothécaires.

Je vous donne un autre exemple: chez les propriétaires, la dette non hypothécaire moyenne a atteint 82 000 \$, ce qui représente une hausse de 19 % par rapport à il y a 2 ans. Ces chiffres sont alarmants. Je sais qu'il y a certaines pressions, par exemple le coût d'un véhicule n'a jamais été aussi élevé. Toutefois, les Canadiens s'endettent de plus en plus.

Encore une fois, le gouvernement a beau dire que la situation n'a jamais été aussi bonne pour la population canadienne, le fait est que les données racontent une tout autre histoire. C'est la raison pour laquelle j'ai parlé du renouvellement de la dette de marché du gouvernement fédéral, qui passera de 1 à 3 %. Les Canadiens voient leurs taux hypothécaires augmenter, par exemple. Un nombre important de prêts hypothécaires devront être renouvelés au cours des deux prochaines années, et ils coûteront beaucoup plus cher.

Quand vous tournez votre regard vers l'avenir, comme vous avez dit vouloir le faire, et vous constatez les coûts associés non seulement au service de la dette pour le gouvernement, mais aussi à l'endettement des consommateurs, à quel point cette projection vous paraît-elle inquiétante pour le Canadien moyen faisant face à cette réalité?

Annette Ryan: Je dirais que c'est très inquiétant. Cela nous ramène à la question qui a été posée plus tôt au sujet des risques que courent et les ménages et les gouvernements. Si les taux d'intérêt devaient augmenter fortement, beaucoup de ménages parviendraient à grand-peine à payer la différence, pour les raisons mêmes que vous venez de décrire.

Si, en même temps, la position financière du gouvernement devait empirer en raison de la manière dont il a structuré sa dette à court terme par rapport à sa dette à long terme, on pourrait se retrouver dans une situation où tant les ménages que le gouvernement auraient de la difficulté à trouver un équilibre. Le gouvernement n'aura peut-être pas de coussin s'il choisit d'utiliser sa marge budgétaire pour financer de nouvelles dépenses ou de nouveaux investissements, au lieu de se doter des ressources nécessaires pour pouvoir résister aux chocs, notamment ceux causés par les taux d'intérêt.

• (1150)

Jeremy Patzer: Effectivement.

Je veux changer de sujet rapidement pour parler, pendant les quelques secondes qui me restent, de votre rapport sur la Coupe du monde de la FIFA. Vous avez dit qu'environ 128 millions de dollars sont classés dans la catégorie des dépenses en capital. Le reste du financement octroyé à la Coupe du monde de la FIFA, qui s'élève à 473 millions de dollars, devrait-il être considéré comme des dépenses de fonctionnement? Dans quelle catégorie ces fonds seront-ils classés?

Govindadeva Bernier: Il s'agira principalement de dépenses de fonctionnement. Une grande portion des coûts est associée à la sécurité, évidemment, puisque la GRC en sera en partie responsable. Sécurité publique, l'octroi accéléré de visas, l'Agence canadienne d'inspection des aliments... Un grand nombre de ministères engageront des dépenses de fonctionnement.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lauzon, je vous souhaite la bienvenue. La parole est à vous pour cinq minutes.

[Français]

Stéphane Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins qui sont là aujourd'hui.

Plusieurs bonnes questions ont été posées aujourd'hui. Je vais me permettre de poser une question qui va légèrement plus en détail. Votre témoignage m'a vraiment inspiré à vous poser cette question. Vous avez beaucoup parlé de l'importance des suivis et des mesures qu'on devrait mettre en place alors que la situation est précaire pour le gouvernement. Vous avez bien énoncé la situation géopolitique internationale.

Dans un contexte où plusieurs ministères doivent accélérer les demandes, pouvez-vous rassurer les Canadiens et ce comité en nous disant quelles mesures sont en place pour qu'on puisse maintenir une surveillance efficace et bien répondre aux demandes du gouvernement?

Annette Ryan: Je pense qu'il y a des protocoles qui restent dans le domaine gouvernemental. Je ne vais pas parler de ces mécanismes maintenant.

Cependant, je vais profiter de votre question pour parler de transparence envers les parlementaires en ce qui concerne les initiatives budgétaires et la manière dont elles se traduisent dans les budgets principaux. Dans ce cadre en particulier, je pense que bâtir la possibilité de suivre des promesses et des initiatives du gouvernement dans les budgets, et ce, pour chaque ministère, agence ou organisme, est une idée pertinente. Cela permettrait aux parlementaires de poser des questions aux ministres et aux sous-ministres pendant leurs témoignages sur les budgets principaux et de leur demander des mises à jour sur ces promesses et ces engagements en vue d'atteindre des résultats précis et concrets pour les Canadiens. Donc, j'ai envie de bâtir ce genre de base d'information pour vous, les parlementaires, de concert avec...

Stéphane Lauzon: C'est bien.

Je vais renchérir sur les propos de ma collègue Mme Gaudreau. Elle a nettement démontré la précarité importante dans laquelle on est en tant que gouvernement. À cet égard, je voudrais comprendre votre analyse. Dans votre allocution, au début, vous avez dit qu'il fallait prioriser certains domaines. Cependant, dans le contexte actuel, la priorité du gouvernement fédéral devrait être de s'assurer d'être mieux préparé à faire face à une possible future crise.

Est-ce que vous avez des mécanismes en place qui pourraient nous rassurer, advenant d'autres coups durs? Évidemment, nous ne sommes pas dans un contexte facile, vous nous l'avez dit. Nous ne sommes pas non plus dans une mauvaise position, vous nous l'avez dit. Tout compte fait, il pourrait y avoir d'autres coups durs. C'est sans parler des agissements du président de nos voisins du Sud. Est-ce que vous avez des moyens pour contrer une future crise?

Annette Ryan: Je répondrais à votre question en disant que j'ai reçu une gamme de questions semblables hier soir, au comité du Sénat. On cherche à savoir comment on peut s'assurer qu'on est sur la bonne voie.

Ces discussions, ainsi que celles tenues en marge de la réunion, ont porté sur le besoin d'avoir plus de mesures pour indiquer où sont nos forces, où sont nos faiblesses et où sont les risques émergents afin d'indiquer où l'attention est nécessaire.

• (1155)

Stéphane Lauzon: Donc, vous avez des indicateurs qui sont en place. Je pense que votre équipe est prête à faire des analyses.

Avez-vous des exemples d'indicateurs qui vous permettent de prévoir un peu les coûts?

Annette Ryan: Je pense qu'il s'agit de réunir des indicateurs qui démontrent les facteurs qui influent sur l'endettement des ménages, ainsi que des mesures de structure de dette, comme votre collègue en a parlé. Il s'agit d'augmenter certaines mesures pour qu'on ne détermine pas uniquement comment se porte le déficit en considération d'un pourcentage du PIB ou en tenant compte du ratio de la dette au PIB. Je pense que ça limite le débat et le contexte qu'on regarde.

Stéphane Lauzon: Merci, madame Ryan.

[Traduction]

Le président: Madame Gaudreau, la parole est à vous.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'apprécie vraiment chaque rencontre. J'allais vous demander quelles étaient les prochaines étapes, mais mon collègue m'a devancée. Je vais donc profiter de mon tour de parole autrement.

Monsieur le président, c'est notre rôle, au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, d'assurer la surveillance des contrats d'approvisionnement. Vous l'avez vu comme moi: le 12 mai, on a constaté qu'il y avait un souci quant à l'octroi de contrats par la Commission de la capitale nationale. À ce sujet, j'ai envoyé un avis de motion. J'aimerais maintenant proposer cette motion. Vous l'avez reçue dans les deux langues officielles. La motion est la suivante:

Que le Comité entreprenne une étude d'au moins deux rencontres sur les pratiques de la Commission de la capitale nationale en matière d'approvisionnement, d'octroi de contrats et de respect des obligations linguistiques prévues à la Loi sur les langues officielles;

que cette étude porte notamment sur :

- les processus d'appel d'offres et d'attribution des contrats;
- l'accès équitable des entreprises francophones et québécoises aux contrats publics fédéraux;
- les mécanismes de traduction et de bilinguisme dans les processus contractuels;
- les impacts des pratiques administratives sur la concurrence et l'équité entre les soumissionnaires;
- les mécanismes de surveillance et de reddition de comptes applicables aux organismes fédéraux;

que le Comité invite notamment :

- l'honorable Joël Lightbound, ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement;
- Maryse Gaudreault, présidente du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale;
- Kelly Burke, commissaire aux langues officielles;
- Alexander Jeglic, ombudsman de l'approvisionnement;
- ainsi que tout autre témoin jugé pertinent par le Comité;

Que le Comité fasse rapport à la Chambre de ses observations et recommandations.

[Traduction]

Le président: Merci.

Avant de passer à la liste des intervenants, je souligne rapidement que si la motion est adoptée, il se peut que nous ayons le temps de tenir une réunion.

Je constate également que quelques noms figurent aussi sur la liste des témoins que nous recevrons dans le cadre de l'étude sur la politique « Achetez canadien ». Si la motion est adoptée, au lieu de recevoir, disons, Jean Untel pendant une heure pour discuter de la politique « Achetez canadien », je propose que nous l'invitions pendant 1 heure 20 minutes et que nous combinions les questions. Ainsi, nous n'aurons pas à convoquer le ministre ou tout autre témoin à plusieurs reprises.

Nous allons commencer par M. Danko.

La parole est à vous, monsieur.

John-Paul Danko: Merci, monsieur le président.

Dans l'ensemble, nous sommes pour ce qui est proposé dans la motion, mais il y a quelques détails que nous trouvons problématiques. D'abord, comme vous venez de le mentionner, nous avons déjà convoqué le ministre, et nous devons veiller à utiliser son temps le plus judicieusement possible. Ensuite, en ce qui concerne le calendrier, nous avons déjà plusieurs études en cours. Si ce dossier peut être inséré dans le calendrier, d'accord, mais nous aimerions mieux terminer les études déjà en cours avant d'entreprendre ce travail.

Si vous êtes disposés à apporter ces modifications, nous appuierons volontiers la motion. Sinon, ajournons le débat et poursuivons la discussion en coulisse.

• (1200)

Le président: Selon mes 10 années d'expérience, il nous arrive souvent de mener plusieurs études en même temps, principalement en fonction de la disponibilité des témoins. Je pense que nous pourrions procéder de la même façon dans ce cas-ci. Nous pourrions nous adapter, car nous recevrons probablement le ministre pour parler de la politique « Achetez canadien » ou du budget supplémentaire des dépenses.

Je vois des gens acquiescer: nous accepterions de procéder de cette façon.

Nous pouvons adopter la motion telle quelle, en sachant que nous ne convoquerons pas le ministre de SPAC pour parler strictement de ce dossier si nous prévoyons le recevoir pour discuter, par exemple, de la politique « Achetez canadien » ou du budget supplémentaire des dépenses (A). Il faudra probablement attendre jusqu'à l'automne, à moins que nous réussissions à programmer une réunion en juin, selon la disponibilité des témoins pour l'étude sur la politique « Achetez canadien ».

La parole est à vous, monsieur.

John-Paul Danko: Juste pour nous assurer que la formulation est exacte, je vais proposer d'ajourner le débat. Ainsi, nous aurons une orientation claire à la prochaine réunion. Nous avons aussi un ordre du jour chargé pour la deuxième heure de la réunion d'aujourd'hui.

Le président: C'est une motion dilatoire.

Je précise que nous avons le temps, si vous voulez. Nous pourrions en parler à la prochaine réunion, mais je me suis dit que nous pourrions le faire maintenant puisque le point suivant à l'ordre du jour est l'examen exhaustif des dépenses, dont nous traiterons à huis clos. Ainsi, nous éviterions de reporter la comparution de témoins à d'autres réunions. Si, par exemple, la directrice parlementaire du budget comparait à la prochaine réunion, cette question ne prendrait pas de son temps. Ce ne serait que l'examen à huis clos qui serait retardé.

Allez-y, madame la greffière.

John-Paul Danko: Oui, je vous en prie.

Le président: Il faut mettre aux voix la motion d'ajournement du débat.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 3.)

Le président: Vous avez voté pour ajourner le débat sur votre propre motion.

La motion est adoptée. Le débat sur la motion est ajourné.

Nous revenons maintenant à l'ordre du jour.

Nous avons terminé.

Les témoins sont libres de partir ou ils sont libres de rester pour assister au vote palpitant sur le budget principal des dépenses.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je vais être très honnête: je comprends l'anglais, mais j'écoute patiemment les interprètes. Parfois, j'en manque des bouts. Sérieusement, dans la dernière minute, j'ai mal compris et c'est ma faute. Je pensais qu'il y avait consentement et que nous votions sur la motion. Donc, je vous avoue qu'il y a eu un problème sur le plan de la langue. Voyons donc, pensez-vous vraiment que je voterais contre ma motion?

[Traduction]

Le président: Nous savons tous quelle était votre intention, mais le résultat est le même. Nous indiquerons que vous avez voté « non ». Êtes-vous d'accord? Cela ne change pas le résultat.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: D'accord. Autrement, je vais vous parler en français très vite et vous ne serez même pas capable de me comprendre.

[Traduction]

Le président: Je pense que nous avons compris, mais nous modifierons officiellement votre réponse. Merci.

Vous pouvez rester, mais vous êtes libres de partir.

Nous passons au vote sur le budget principal des dépenses.

Y a-t-il consentement unanime pour regrouper tous les crédits et procéder à un seul vote, comme d'habitude?

Des députés: Oui.

Le président: Excellent, merci. Je considère que la réponse est oui.

Voulez-vous procéder par un vote par appel nominal sur les crédits regroupés, ou sont-ils adoptés avec dissidence?

Jeremy Patzer: Je pense qu'on peut les considérer comme adoptés avec dissidence puisqu'on peut deviner le résultat.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Je veux m'assurer de bien comprendre, étant donné qu'il y a un petit décalage en raison de l'interprétation. Pouvez-vous répéter ce sur quoi nous allons voter? Aidez-moi, s'il vous plaît.

• (1205)

[Traduction]

Le président: Oui, bien sûr. Le vote porte sur le budget principal des dépenses. Il y a une page et demie de crédits, mais nous allons les regrouper et procéder à un seul vote, comme nous le faisons normalement lorsqu'il s'agit du budget principal ou du budget supplémentaire des dépenses. J'ai demandé si vous vouliez procéder par un vote par appel nominal ou les adopter avec dissidence. M. Patzer propose de les adopter avec dissidence, compte tenu de la composition du Comité.

Êtes-vous d'accord? Ils sont donc adoptés avec dissidence.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Crédit 1—Paiements à la Société à des fins spéciales.....22 210 000 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Crédit 1—Dépenses du programme.....66 678 116 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

Crédit 1—Dépenses du programme.....5 889 800 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS

Crédit 1—Dépenses du programme.....36 525 038 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement.....3 550 793 813 \$

Crédit 5—Dépenses en capital.....2 148 696 329 \$

(Les crédits 1 et 5 sont adoptés avec dissidence.)

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Crédit 1—Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement.....87 056 281 \$

Crédit 5—Paiements à la Commission pour les dépenses en capital.....74 900 000 \$

(Les crédits 1 et 5 sont adoptés avec dissidence.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Crédit 1—Dépenses du programme.....22 179 234 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Crédit 1—Dépenses du programme.....7 256 260 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC

Crédit 1—Dépenses du programme.....7 147 940 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

Crédit 1—Dépenses du programme.....224 349 806 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Crédit 1—Dépenses du programme.....86 007 513 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

SÉNAT

Crédit 1—Dépenses du programme.....96 777 563 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

SERVICES PARTAGÉS CANADA

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement.....2 049 751 570 \$

Crédit 5—Dépenses en capital.....157 721 344 \$

(Les crédits 1 et 5 sont adoptés avec dissidence.)

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Crédit 1—Dépenses du programme.....\$370,381,412

Crédit 5—Dépenses éventuelles du gouvernement.....1 000 000 000 \$

Crédit 10—Initiatives pangouvernementales.....32 594 649 \$

Crédit 20—Assurances de la fonction publique.....5 040 187 474 \$

Crédit 25—Report du budget de fonctionnement.....3 000 000 000 \$

Crédit 30—Besoins en matière de rémunération.....600 000 000 \$

Crédit 35—Report du budget des dépenses en capital.....750 000 000 \$

Crédit 50—Initiatives en matière de défense et de sécurité.....1 000 000 000 \$

(Les crédits 1, 5, 10, 20, 25, 30, 35 et 50 sont adoptés avec dissidence.)

Le président: Maintenant, nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes pour nous préparer à poursuivre à huis clos.

Monsieur Gasparro, vous allez devoir quitter la réunion, puis vous joindre à l'autre réunion Zoom.

On se voit dans quelques minutes.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>